

---

**Arrêté ministériel portant renouvellement de l'agrération  
de l'asbl « Fédération des Conteurs professionnels » en  
qualité d'organisation représentative d'utilisateurs**

**A.M. 09-03-2017**

**M.B. 28-04-2017**

Par arrêté ministériel du 9 mars 2017, l'agrération de l'asbl « Fédération des Conteurs professionnels », enregistrée sous le numéro d'entreprise 8658.15.961, en tant qu'organisation représentative d'utilisateurs est renouvelée pour une durée de cinq ans à dater de l'arrêté